

Saint Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse

CABINET MEDICAL
PORTE DE CHARTREUSE

**Ouverture du cabinet médical
*Porte de Chartreuse***





20 décembre | FÊTE DU MULTIACCUEIL

Les petits du multiaccueil ont fêté Noël tous ensemble : chants et spectacle étaient prévus pour l'occasion.



21 décembre | VISITES D'ENTREPRISES

Les élus ont visité les entreprises Alpsitec (vision industrielle) et Unalome (équithérapie).



7 janvier | THÉ DANSANT

Le CCAS a convié les seniors à un thé dansant, en remplacement du traditionnel repas de Noël.



10 janvier | PETITE ENFANCE

Les enfants du Relais Petite Enfance ont partagé la galette des rois avec leurs assistantes maternelles.



10 janvier | NOUVELLES PLACES DE PARKING

Rue Félix Faure, la Métropole a aménagé les abords du programme « Convergence » avec des nouvelles places de parking désimperméabilisées sans goudron et laissant respirer le sol.



10 janvier | REMISE DES CLÉS

Le Maire et Virginie Lopez ont symboliquement remis les clés aux locataires des deux premiers bâtiments du programme « Convergence », situés rue Félix Faure.



12 janvier | PASSEPORT CITOYEN

Action du Passeport citoyen, 6 enfants de CM2 de l'école du Néron ont suivi une formation aux premiers secours avec le Caporal Rossetti des sapeurs-pompiers de Saint-Égrève.



14 janvier | STAGE

L'Amicale du Personnel de la Ville a organisé un stage de stretching au gymnase Pierre Mendès-France.



18 janvier | VISITE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Action du Passeport citoyen, les enfants ont visité la Banque alimentaire de l'Isère.

6 janvier | VŒUX AUX HABITANTS

Le Conseil Municipal a présenté ses vœux aux habitants, associations, partenaires et Maires des communes voisines. Sylvain LAVAL est revenu sur le choix fort des élus : **les tarifs des services aux habitants (cantine, périscolaire, transport scolaire) demeurent inchangés, malgré les augmentations de coûts** (qui seront intégralement pris en charge par la Ville).

Les associations ont été mises à l'honneur avec une représentation surprise de la Ligue d'Impro 38. Une exposition des élèves du Foyer Arts et Loisirs était également proposée, présentant leur vision de la commune.

Une vidéo tournée avec un drone par un habitant de Saint-Martin-le-Vinoux, Grégory Viard, dans les différentes écoles a été projetée.

(Re)Découvrez-la sur smlv.fr, rubrique Découvrir et Enfance !



Le Maire et le Conseil municipal, durant le traditionnel discours



La Ligue d'Impro 38 a surpris en interprétant des habitants mécontents !



La vidéo de Grégory Viard, habitant de la commune, qui a filmé avec un drone les 3 établissements scolaires



Les réalisations des élèves du Foyer Arts et Loisirs sur le thème "carte de vœux"



Ouverture du cabinet médical *Porte de Chartreuse* : de nouveaux médecins à Saint-Martin-le-Vinoux !



Virginie Lopez et Anahide Mardirossian
adjointes en charge du projet



« L'inauguration de ce cabinet médical et l'accomplissement d'un projet qu'il a fallu mener dans l'urgence tout en faisant face à des enjeux liés au secteur de la santé : crise sanitaire, départ à la retraite imminent d'un médecin généraliste, saturation de l'offre, désertification médicale qui s'étend bien au-delà des limites de notre commune. Mais l'engagement a été tenu ! Grâce à un travail partenarial avec différents acteurs et une mobilisation importante de notre équipe. Une fois la question des locaux résolue avec le bailleur AIH, nous savions qu'il ne serait pas simple de recruter des médecins. Nous avons également conscience des attentes fortes et légitimes des habitants et notamment des plus fragiles.

C'est donc avec une grande satisfaction que nous avons pu rencontrer et accueillir deux jeunes médecins qui ont eu à cœur de venir sur la commune bien avant la fin des travaux du cabinet médical. Nous espérons que d'autres les rejoindront. Nous poursuivons nos efforts dans ce sens aux côtés d'AIH afin d'accueillir au total 7 professionnels de santé. C'est une de nos priorités pour cette année 2023, celle d'apporter une offre de soins pertinente, de qualité et de proximité aux Saint-Martiniers. »

C'est une ouverture attendue !

Celle du cabinet médical *Porte de Chartreuse* situé au 13 rue Conrad Killian dont nous faisons part dans le journal municipal du mois de novembre 2021.

Après une année de travaux, c'est dans des locaux entièrement rénovés et adaptés, accessible aux personnes à mobilité réduite, que se sont installés deux médecins généralistes, Docteur Michon et Docteur Breillad et une pédicure-podologue, Madame Laherte.

La Docteur Michon dispose déjà de sa patientèle. La Docteur Breillad pourra prendre, quant à elle, de nouveaux patients. La priorité sera donnée aux Saint-Martiniers ne disposant pas de médecin traitant. Cela ne permettra pas d'absorber toute la demande mais c'est une installation bienvenue. Les locaux peuvent encore accueillir deux médecins, en priorité des généralistes ou des pédiatres, ainsi que deux professionnels paramédicaux. Une seule structure n'a pas vocation à tout régler. Pour cela, les élus sont à l'œuvre avec les communes alentours pour créer un réseau d'offres de soins complémentaires. ■

Si vous êtes médecin, spécialiste ou professionnel paramédical et que vous êtes intéressé pour pratiquer au sein d'un cabinet de groupe, vous pouvez contacter **Alpes Isère Habitat** au 07 85 89 60 71 ou via immobilier.entreprise@alpeshabitat.fr



Contact

Prise de rendez-vous via Doctolib



Adresse

13 rue Conrad Killian à Saint-Martin-le-Vinoux > entrée côté arrêt de tram



Accès

Tram E, arrêt Hôtel de Ville

2023

un budget engagé



Mireille Périnel
adjointe aux finances et
à l'administration générale

« Dans le contexte actuel, il était essentiel pour nous d'élaborer un budget qui réponde à un double objectif :

- Ne pas aggraver les difficultés que rencontrent les Saint-Martiniers en ne répercutant pas sur les tarifs les hausses des coûts que nous subissons, tout en maintenant le même niveau de services.
- Poursuivre nos investissements en matière de sobriété énergétique, de lutte contre le réchauffement climatique et d'embellissement pour rendre la Ville plus accueillante pour ses habitants. »

Notre ligne de conduite a été d'aborder le budget 2023 de manière volontaire, responsable et attentive aux habitants.

Notre objectif est d'être attentifs aux besoins des habitants et donc de ne pas ajouter aux difficultés des Saint-Martiniers en préservant leur pouvoir d'achat.

Nous avons préparé un budget volontaire, pour conserver un bon niveau de services aux habitants, et responsable parce que nous investissons fortement pour être énergétiquement sobres, économes et accueillants.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et la priorisation des investissements en fonction de l'obtention de subventions sont nos constantes.

Ainsi, nous pouvons envisager un investissement très au-dessus de la moyenne des communes de même taille.



Exemple de petit camion électrique

Le budget 2023 en quelques chiffres

DÉPENSES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT

7 132 128 €

dont dépenses réelles : 5 677 090 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT

3 549 975 €

dont opérations nouvelles : 2 047 600 €



La place et l'église du Village

Événements financiers majeurs impactant les finances de Saint-Martin-le-Vinoux

Les dépenses courantes de fonctionnement

La flambée des prix de l'énergie (électricité, gaz) représente **177 000 € de dépenses supplémentaires**. Les hausses importantes des coûts des contrats (restauration, transport, assurances) sont de l'ordre de 50 000 € pour la ville.

Le tout fait peser une **hausse de 13,5% des dépenses courantes de fonctionnement en 2023**.

Les salaires

L'augmentation du SMIC de 5,58% en 2022, la refonte complète des grilles de catégories C et B de la fonction publique territoriale, soit la quasi totalité du personnel en 2022, et l'augmentation de 3,5% du point d'indice de la fonction publique en 2022 ont abouti à une **augmentation de la masse salariale de 9% pour la commune et pour le CCAS**, à postes équivalents, entre janvier 2022 et décembre 2022.

Pour 2023, une première augmentation du SMIC de 1,8% est prévue en janvier.

Globalement, entre 2022 et 2023, la masse salariale aura augmenté de 12%.



Les recettes de fonctionnement

La Ville n'augmentera pas son taux de taxe sur le foncier bâti (43,82%) comme cela est le cas depuis 16 ans. Les recettes issues de la taxe foncière sur le foncier bâti seront malgré tout en hausse, du fait de l'indexation automatique des bases sur l'inflation effectuée par l'État (prévue à 7,1%).

Équilibre budgétaire, précaire

Les dépenses réelles de fonctionnement

représenteront 5 449 090 € en 2023, contre 4 779 775 € au BP 2022.

soit une hausse de 14%.

Les recettes réelles de fonctionnement

seront de 6 996 945 € en 2023, contre 6 284 579 € au BP 2022.

soit une hausse de 11,34%.

Nos investissements sur l'isolation et la réduction des consommations d'énergie produisent des économies en fonctionnement... pour 2023 et au-delà.

Rappelons que l'ensemble Hôtel de Ville et bibliothèque représente 30 % des consommations des bâtiments de Saint-Martin-le-Vinoux. Les travaux de rénovation énergétique en cours produiront des économies, même si l'électricité, seule énergie restante après travaux, augmente plus fortement que le gaz. **L'économie moyenne sera de 35 % sur les factures d'électricité.**

Plus encore, 75% de nos installations d'éclairage public avaient plus de 25 ans. Leur remplacement en 2022 et 2023 (leds, nouveaux dispositifs d'extinction ou de baisse de luminosité de 50% la nuit) fera économiser à la commune **40 % des factures de l'éclairage public.**



Lorsque nous aurons terminé (avant la fin du mandat) la rénovation de l'éclairage public par la zone d'activités et le Village, ce sont **75 % d'économies qui seront réalisées par rapport à la consommation avant travaux.**

Nous agissons ainsi concrètement pour l'amélioration de notre environnement à travers nos investissements qui permettent de dégager des économies réinvesties dans de nouveaux projets vertueux.



L'Hôtel de Ville en rénovation énergétique

Notre bilan énergétique par habitant

En 2021 (bilan ALEC 2022), Saint-Martin-le-Vinoux est bien placée et très en avance sur la moyenne de la Métropole et la moyenne française en matière de consommation énergétique.



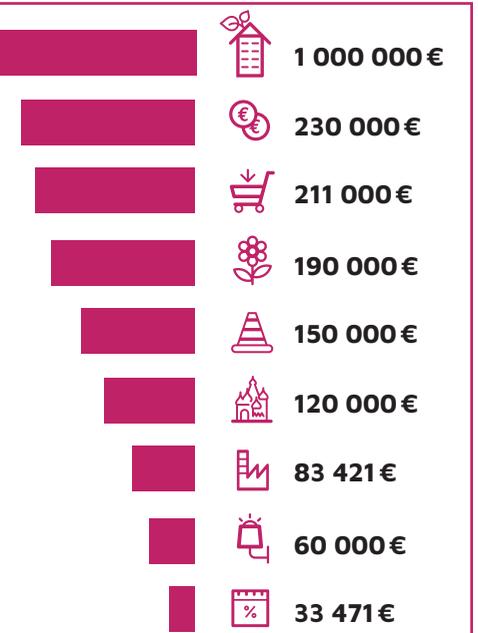
| | PAR HABITANT | KWH | € |
|------------------------|--------------|-----|---|
| Saint-Martin-le-Vinoux | 316 | 32 | |
| Moyenne Métropole | 467 | 51 | |
| Moyenne France | 474 | 47 | |



L'éclairage public renouvelé en LED

Les principaux investissements 2023

- Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville
- Remboursement du capital de l'emprunt
- Acquisitions (dont 2 camions électriques)
- Embellissement et espaces publics
- Rénovation de la rue Félix Faure (1^{re} partie)
- Rénovation de l'église du Village
- Participation au déficit de la ZAC d'Oxford
- Éclairage public
- Attribution de compensation à la Métropole



L'extérieur de la bibliothèque en voie d'achèvement

Le désendettement, notre atout majeur pour l'investissement !

Dans le contexte tendu que nous connaissons, la stratégie de désendettement de Saint-Martin-le-Vinoux depuis plusieurs années est un véritable atout, qui permet de **maintenir une capacité d'autofinancement suffisante et nécessaire pour poursuivre notre investissement sans avoir à s'endetter de nouveau.**

La ville maintient son cap de désendettement. L'annuité de la dette (capital et intérêts) devient inférieure à 320 000€ et le capital restant dû passe en dessous des 2 millions d'euros au 1^{er} janvier 2023.

L'encours de la dette est estimé à près de **336 € par habitant.**

La capacité de désendettement de Saint-Martin-le-Vinoux est remarquable depuis plusieurs années. Elle devrait passer en dessous des 1,5 an en 2023.

RAPPEL SUR LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Chaque année, 18 000 tonnes de déchets alimentaires sont produites dans l'agglomération, soit environ 60 kilos par habitant. Une véritable ressource, qui représente un tiers du volume de nos poubelles, que la Métropole valorise, avec pour objectif une généralisation de ce tri dans toute l'agglomération.

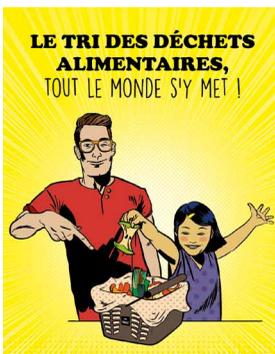
Quelques rappels :

> Des bacs de collecte marron ont été mis en place dans les secteurs de plaine de Saint-Martin-le-Vinoux. Un seau et des sacs poubelle biodégradables ont été distribués à chaque foyer. Il vous suffit de jeter régulièrement le sac poubelle dans le conteneur marron (situé dans votre local poubelles ou dans les logettes), collecté tous les vendredis par la Métropole.

> Dans les secteurs des coteaux, l'usage des composteurs est favorisé. Composter évite aux déchets alimentaires de transiter en camion jusqu'à l'incinérateur pour finir en fumée. La Métropole vous en équipe gratuitement.

Toute l'année, des seaux et des sacs poubelle sont disponibles en libre-service à l'Hôtel de Ville. Des sacs poubelle sont également disponibles en libre-service à la boulangerie le Fournil St-Martin, à la pharmacie Nouvelle et à la pharmacie du Néron.

➔ D'INFOS grenoblealpesmetropole.fr/dechetsalimentaires ou 0800 500 027



ATELIER "CHAUFFAGE AU BOIS BÛCHES"

Les 8 février et 7 mars, de 18h30 à 20h, dans le cadre du dispositif de la Prime Air Bois de Grenoble Alpes Métropole, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) propose aux utilisateurs d'appareils de chauffage indépendants au bois des ateliers de bonnes pratiques. Tous les conseils permettant une utilisation optimale seront abordés : allumage par le haut, gestion de la combustion, entretien quotidien, achat du combustible...

Les ateliers se tiendront à l'ALEC, 14 avenue Benoît Frachon à Saint-Martin-d'Hères.

➔ D'INFOS grenoblealpesmetropole.fr/agenda/4/179-atelier-chauffage-au-bois-buches.htm
Inscription obligatoire



ATELIER "CHAUFFERA BIEN QUI CHAUFFERA LE DERNIER"

Mardi 21 février de 18h30 à 20h, Grenoble Alpes Métropole et l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) vous proposent un atelier chauffage, pour vous aider à passer un hiver confortable dans votre logement, tout en maîtrisant les coûts !

La crise énergétique et climatique actuelle nous impose de changer nos comportements pour économiser l'énergie et participer à l'effort collectif de protection de la planète.

Quels éco-gestes adopter pour maîtriser ma facture ? Quels petits travaux pour limiter les déperditions ? Quelles solutions de chauffage sont adaptées aux différents types de logement ? Comment entretenir mon chauffage ? Par qui être accompagné en cas de difficultés financières ?...

Un atelier en présentiel à l'ALEC, 14 avenue Benoît Frachon à Saint-Martin-d'Hères : des échanges, des conseils personnalisés et des bons tuyaux pour maîtriser votre consommation de chauffage et améliorer votre confort cet hiver.

➔ D'INFOS grenoblealpesmetropole.fr/agenda/20/179-atelier-chauffage-chauffera-bien-qui-chauffera-le-dernier.htm
Inscription obligatoire

TOUS DES SUPERS CITOYENS !

Le passeport citoyen est un ensemble d'actions proposées à tous les élèves de CM2 de la commune pour leur permettre de s'impliquer dans la ville où ils grandissent et de découvrir la vie d'un citoyen. Les enfants participants ont besoin de vous ! Ils vous invitent à devenir avec eux des supers citoyens et à participer à certaines actions.



Deux dates à ne pas manquer :

22 février : collecte de produits d'hygiène de 15h à 18h, salle du Conseil municipal. Les produits seront distribués aux familles dans le besoin par le Centre Communal d'Action Sociale à la Maison Pasteur.

13 mai : Ville Propre de 10h30 à 12h. Venez aider les enfants à nettoyer différents secteurs de la Ville.



➔ D'INFOS CCAS au 04 76 85 14 50



BUDGET PARTICIPATIF : À VOUS DE PROPOSER

Le budget participatif est un dispositif de démocratie locale qui permet aux Saint-Martiniers de proposer l'affectation d'une partie du budget d'investissement de la ville à des projets citoyens et d'intérêt général. Ces projets, qui permettront les échanges entre les habitants, sont destinés à améliorer le cadre de vie et contribuer au bien-vivre ensemble. La date limite de dépôt pour la troisième édition est fixée au 30 avril 2023.

Avant de déposer un dossier, n'oubliez pas de consulter le règlement intérieur.

Un formulaire est disponible en format numérique sur le site de la Ville (Rubrique Découvrir > Votre Ville > Budget participatif) ou en format papier, en mairie.

Le dossier peut être transmis par mail à mairie@smlv.fr ou déposé à l'Hôtel de Ville, 40 avenue du Général Leclerc.

LA COLLECTE DES OBJETS VOLUMINEUX SUR RENDEZ-VOUS : UN PREMIER BILAN ENCOURAGEANT !

Gratuit et accessible à tous les métropolitains, ce service lancé en 2022 permet de se débarrasser d'objets volumineux en prenant rendez-vous pour une collecte quasi à domicile.

Ce dispositif s'adresse aux personnes n'étant pas en mesure d'utiliser les autres solutions existantes : reprise par le distributeur, dépôt en déchetteries fixes et mobiles, services proposés par les acteurs associatifs (recycleries, débarrasage au domicile des particuliers), donneries et préaux des matériaux en déchetteries... Parmi elles, les personnes âgées, les habitants à mobilité réduite, les étudiants...

En 10 mois d'activité, ce service comptabilise :

- plus de 1000 rendez-vous effectivement réalisés ;
- 1786 m3 collectés à ce jour, soit une moyenne de 1,8 m3 par collecte
- 3 062 objets collectés à ce jour (dont 60% de mobilier, 20% d'équipements électriques ou électroniques),
- les objets en trop mauvais état sont apportés en déchetterie : 93% d'entre eux sont recyclés, les autres sont incinérés.

Comment bénéficier du service de collecte d'objets volumineux ?

- > Prendre connaissance des règles d'utilisation du service : grenoblealpesmetropole.fr/91-prendre-rendez-vous-pour-la-collecte-des-objets-volumineux.htm
- > Demander un rendez-vous sur le formulaire en ligne : services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/gerer-mes-dechets/rdv-encombrants/ ou au 0 800 500 027 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- > Un opérateur vous contactera par téléphone pour fixer le RDV et valider la liste des objets à collecter.



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



DU NOUVEAU SUR LES LIGNES DE BUS 56 ET 61

Depuis ce début d'année, pour répondre au mieux à vos besoins, les lignes **56** et **61** (toutes deux sur réservation) se sont adaptées au rythme de votre journée et de votre emploi du temps.

> La ligne **56** assure en semaine sept allers-retours réguliers entre Casamaures-Village et le col de Clémencières. À partir de l'arrêt Roudier, la ligne est prolongée à La Cime de Mont-Quaix.

> La ligne **61** a un nouveau terminus à Quaix-en-Chartreuse Village (ancien arrêt Écoles).

En revanche, les arrêts Le Château, Centre aéré et Le Charpen ne sont plus desservis par la ligne **61** et deviennent des arrêts Sakado (desserte adaptée matin et soir aux horaires des collèges et lycées uniquement en période scolaire).

➔ D'INFOS réservation 24h/24, jusqu'à 2h avant votre déplacement avec l'appli MaResa ou sur tag.fr/flexo ou au 04 38 70 38 70

ENQUÊTE DE L'INSEE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) organise de février à avril une enquête pour mesurer la pauvreté en France et dans tous les pays de l'Union Européenne. Elle permet de mieux comprendre l'exclusion sociale, la pauvreté, de mieux cerner les inégalités de ressources et de comparer la situation de tous les États membres. Sont collectées des données sur les revenus, la situation financière, mais aussi sur l'emploi, le bien-être ou la santé.

Un enquêteur contactera les personnes sélectionnées pour fixer un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête. Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une carte professionnelle. Vos données sont anonymes et vos réponses sont protégées.

➔ D'INFOS 09 72 72 40 00 ou insee.fr/fr/information/4230346

FORMATION ORDINATEUR ET SMARTPHONE À DESTINATION DES SENIORS

Dès février, le Centre Communal d'Action Sociale et l'association l'Âge d'Or proposent des cours collectifs « ordinateur débutant » et « smartphone » à destination des seniors les mardis et jeudis à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal.

Ces cours sont gratuits.

Adhésion annuelle obligatoire à l'association l'Âge d'Or de 15€.

➔ D'INFOS sur inscription auprès du CCAS au 04 76 85 14 50 ou l'Âge d'Or au 04 76 09 54 86



ENQUÊTE DE L'INSEE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ

L'Insee effectue depuis de nombreuses années une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Elle permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas. Elle fournit également des données sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Les personnes de ces logements sont interrogées 6 trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

➔ D'INFOS 09 72 72 40 00 ou insee.fr/fr/information/4230322

JOBS D'ÉTÉ 2023 À SAINT-MARTIN-LE-VINOUX : C'EST LE MOMENT DE S'INSCRIRE

Durant les mois de juillet et d'août 2023, la Ville propose 9 postes destinés à des jeunes de 18 à 22 ans pour le renfort estival des équipes des services techniques. Ils sont à pourvoir pour des périodes de 3 semaines dans les services propreté urbaine, espaces verts et entretien des bâtiments.

Pour candidater, il faut, avant le 31 mars, apporter ou envoyer vos lettre de motivation et CV à la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise - MIFE Isère (4, avenue Général de Gaulle à Saint-Égrève).

➔ D'INFOS 04 76 13 18 05 et contact@mee-mife.fr

NOUVEAUX COMMERCES/ENTREPRISES

L'équipe BK Beauty, située au sein du centre commercial Bellecroix, vous offre une pause beauté bien méritée pour sortir du stress du quotidien.

Au programme : extension de cils, pauses diverses pour éblouir votre regard, manucure, pédicure, épilations au fil, soins du visage, blanchiment dentaire, etc. Dans un univers chaleureux et hors du temps, BK Beauty propose aussi des formations diplômantes pour les passionnés d'esthétique.

Venez vivre un moment unique de détente seul, entre amis ou en famille. Vous pouvez également offrir des bons cadeaux et profiter de réductions tout au long de l'année.

➔ D'INFOS 57 avenue Général Leclerc - planity.com/bk-beauty-38950-saint-martin-le-vinoux



Unalome, médiation avec les équidés au Mas Caché

Une nouvelle association, Unalome, s'est installée au Mas Caché. Elisabeth Dorival propose de la médiation avec les chevaux et de l'équithérapie depuis janvier 2022.

Selon la fondation Sommer, "la médiation animale est la recherche des interactions positives issues de la mise en relation intentionnelle homme-animal dans les domaines éducatif, thérapeutique ou social". La médiation avec les chevaux s'adresse à toute personne ou groupe souhaitant se découvrir davantage. Elle participe avant tout au mieux-être en prenant en considération les plans corporel, émotionnel et psychique.

La mise en relation avec le cheval ainsi que les situations proposées par Elisabeth Dorival, éducatrice spécialisée et équithérapeute, vont concourir à l'exploitation de vos ressources internes et externes.

➔ D'INFOS 06 51 52 94 27 - facebook.com/Unalomemediationavecsesequidesequithérapie



AIDES AU PASSAGE DU PERMIS DE CONDUIRE

La mobilité est un véritable enjeu pour l'insertion professionnelle : dans certains territoires, le permis de conduire est comme un permis de travailler, notamment pour les jeunes. Différents acteurs vous aident à financer votre permis de conduire :

1• Depuis le 1^{er} janvier 2019, les apprentis majeurs peuvent bénéficier d'une aide d'État de 500€.

2• Vous pouvez utiliser votre compte personnel de formation (CPF) pour financer l'examen du permis de conduire (code et leçons de conduite).

Pour en bénéficier, il faut à la fois que :

> L'obtention du permis contribue à la réalisation d'un projet professionnel ou à favoriser la sécurisation du parcours professionnel ;

> Le titulaire ne fasse pas l'objet d'une suspension de son permis ou d'une interdiction de solliciter un permis. Pour être prise en charge, cette préparation doit être assurée par un établissement agréé et déclaré en tant qu'organisme de formation.

3• Le "permis à un euro par jour" : pour les jeunes de 15 à 25 ans, c'est la possibilité d'étaler, sans aucun frais supplémentaire, le paiement de la formation au permis de conduire. Il s'agit d'un prêt à taux zéro dont les intérêts sont pris en charge par l'État.

4• Pôle emploi peut, sous réserve de remplir certaines conditions d'inscription et de ressources, accompagner des demandeurs d'emploi avec une aide de 1200€ maximum. Sollicitez votre conseiller Pôle emploi qui remplira un formulaire préalablement à l'inscription en auto-école.

5• Les missions locales vous accompagnent pour obtenir le permis B ou vous former à la conduite accompagnée, en obtenant des financements complémentaires.

6• La Région Auvergne Rhône-Alpes propose aussi une aide de 200€ pour toute demande déposée avant ses 19 ans.

➔ D'INFOS pour savoir de quelles aides vous pouvez bénéficier : <https://bit.ly/3D78qPI>



ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

CHAMPIONNAT DE NANO-MATCHS D'IMPROVISATION Ligue d'Impro 38

VENDREDIS 10 FÉVRIER ET 3 MARS | 20H | DURÉE 1H30

Deux soirées de nano-matchs d'improvisation vous sont proposées par la Ligue d'Impro 38. Deux comédiens s'affronteront en un contre un, en suivant les règles du match d'impro, intégrant nouveautés et catégories adaptées à ce format. L'assurance de vous faire passer un moment unique !

 **8 € (Saint-Martiniers)**
13 € (extérieurs)

 [réservation sur improvisation.fr](https://www.reservation-sur-improvisation.fr)
ou au 04 76 27 07 48



© Brigitte Designolle

SPECTACLE "MINES DE RIEN" La Fabrique des Petites Utopies

VENDREDI 24 FÉVRIER | 20H | DURÉE 1H

La Fabrique des Petites Utopies vous présente son spectacle de théâtre d'objets et de musique « Mines de Rien ».

Un spectacle peuplé d'objets pour questionner ensemble la différence et le handicap. Rien est une marionnette, un enfant. Rien c'est l'image de nos peurs du handicap. Rien ne grandira pas comme la plupart des enfants. Rien n'est pas rien, il s'appelle en vrai Camille. Rien nous raconte les étapes de sa vie pour que Camille s'accepte et soit accepté. Mine de rien, c'est très difficile. Dès 8 ans.

 Au lieu d'acheter un billet, apportez 2kg de denrées alimentaires non périssables à destination d'associations solidaires.



FESTIVAL DAHU'TOPIE

SAMEDI 11 MARS

L'association 404Prod vous propose de venir passer une soirée concert pour les 5 ans du festival Dahu'topie.

Au programme de cette soirée, la découverte de deux groupes émergents de la scène locale. L'annonce des groupes arrivera prochainement sur dahutopie.fr

 **Prix libre**



404
SP. P. O. U.
LENA MOUW



LE 10 MARS, LE CARNAVAL MET LE FEU À LA VILLE !

Vendredi 10 mars, le Carnaval de Saint-Martin-le-Vinoux est de retour, sur le thème de « la nuit ». La déambulation partira à 18h du parc des Moaïs pour se rendre au parc Champeyrard. Ne ratez pas le coche !

La compagnie Nougbo38 introduira la soirée par un spectacle de musique et de danse africaine, au parc des Moaïs. La compagnie d'arts de rue Fuegoloko prendra ensuite le relais pour vous emmener vers le parc Champeyrard avec son spectacle « Funkoloko » composé de jongleries enflammées, de chorégraphies endiablées, d'acrobaties rieuses et de rythmes irrésistibles ! La maquilleuse artistique Fiona Tigroux vous grimera avec de la peinture phosphorescente tout au long de la déambulation. À l'arrivée, l'APE Néron tiendra un stand de crêpes et boissons pour régaler vos papilles !

En clair : du feu, du fluo et du phosphorescent pour illuminer la nuit.

 [smlv.fr](https://www.smlv.fr), rubrique à venir

SALON DE LA CARTE POSTALE ET DU VIEUX PAPIER

Dimanche 26 février, de 9h à 18h, le club cartophile dauphinois organise la douzième édition du salon de la carte postale, à la Maison des Moaïs. Très apprécié des collectionneurs, il réunit depuis 2011 une douzaine d'exposants professionnels venus de Rhône-Alpes et du Jura proposant cartes postales anciennes, vieux papiers et gravures. Un diaporama de cartes postales de l'Isère sera projeté toute la journée.

 06 48 80 10 02 - bernard.francois776@orange.fr

DISTRIBUTION DU JOURNAL COMMUNAL

Chaque mois, le journal municipal est distribué dans votre boîte aux lettres. Le distributeur, qui n'est pas employé par La Poste, n'a pas de badge ou code pour pénétrer dans les immeubles. Il a donc parfois besoin de sonner à votre domicile.

Merci de lui faire bon accueil pour permettre une distribution efficace et rapide du journal municipal.

Vous voulez communiquer le code de votre porte pour ne pas être dérangé ? Contactez le service Communication de la Ville par mail à l'adresse culture@smlv.fr. Celui-ci sera conservé de façon confidentielle et à usage exclusif des distributions municipales.

LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT "LA COCCINELLE"

Vous êtes parent depuis peu et vous cherchez un endroit où aller avec votre bébé ou votre jeune enfant... Pourquoi pas au Lieu d'Accueil Enfant-Parent « La Coccinelle » ?

C'est un lieu ouvert tous les lundis après-midi de 14h à 17h au 2835 rue du Petit-Lac, (arrêt tram Néron, dans le local du Relais Petite Enfance).

C'est un lieu de rencontre convivial entre parents et enfants de la naissance à 4 ans, accompagnés d'un adulte de la famille.

Gratuit, ouvert à tous et sans inscription préalable.

 04 76 46 20 02



CALCULER SON EMPREINTE CARBONE

Le climat se réchauffe à cause des activités humaines, c'est un fait. Mais quel est notre rôle dans tout ça en tant que citoyenne ou citoyen ?

Pour estimer son propre impact sur le réchauffement de la planète, il est d'usage de calculer l'empreinte carbone individuelle de consommation.

Le principe est simple : pour chaque consommation (prendre sa voiture pour 10km, manger un steak, chauffer sa maison au gaz...), on décompte les émissions de gaz à effet de serre sur le cycle de vie de celle-ci.

Pour calculer votre empreinte carbone, rendez-vous sur le site [nosgestesclimat.fr](https://www.nosgestesclimat.fr)

CARNAVAL

VENDREDI 10 MARS

DÉPART 18H PARC DES MOAÏS



CIE FUEGOLOKO – CIE NOUGBO 38
FIONA TIGROUX – APE NÉRON

Infos sur smlv.fr



L'AGENDA

Mercredi 8 février

Atelier "chauffage au bois bûches"
18h30 - 20h | ALEC

Vendredi 10 février

Théâtre d'improvisation - Ligue d'Impro 38
20h | Maison des Moaïs

Mardi 21 février

Atelier "chauffera bien
qui chauffera le dernier"
18h30 - 20h | ALEC

Mercredi 22 février

Collecte des produits d'hygiène
15h - 18h | salle du Conseil municipal

Vendredi 24 février

Spectacle "Mines de rien"
20h | Maison des Moaïs

Dimanche 26 février

Salon de la carte postale
9h - 18h | Maison des Moaïs

Vendredi 3 mars

Théâtre d'improvisation - Ligue d'Impro 38
20h | Maison des Moaïs

Mardi 7 mars

Atelier "chauffage au bois bûches"
18h30 - 20h | ALEC

Vendredi 10 mars

Carnaval de la Ville
18h - 20h | départ du parc des Moaïs

Samedi 11 mars

Festival Dahu'topie
Maison des Moaïs



Place du Village **mardi de 16h à 19h**
Place de l'Horloge **jeudi de 15h30 à 19h**



+ www.smlv.fr

Toutes vos démarches
en ligne !

 **horaires d'ouverture de la mairie :**
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h

 **téléphone :** 04 76 85 14 50

 **courriel :** mairie@smlv.fr

 @Ville.de.SaintMartinleVinoux

 [smlv_naturellement_chartreuse](https://www.instagram.com/smlv_naturellement_chartreuse)

PHARMACIES DE GARDE



Pour trouver au quotidien
une pharmacie de garde :
servigardes.fr ou **0825 74 20 30**

11 & 12 février
Les Charmettes - 04 76 75 26 73
Centre c^{di}. Les Charmettes, Saint-Égrève

18 & 19 février
Casadella - 04 76 75 24 84
61 bis av. du G^{al} de Gaulle, Saint-Égrève

25 & 26 février
La Monta - 04 76 75 60 69
Place Pompée, Saint-Égrève

4 & 5 mars
Moulin - 04 76 75 51 48
1 allée C. Baudelaire, Le Fontanil-Cornillon

11 & 12 mars
Prédieu - 04 76 75 31 67
48D route de Grenoble, Saint-Égrève